



## **Termes et Conditions** **Location avec ou sans skipper - saison 2020**

Dans les paragraphes ci-dessous, vous trouverez des informations sur les **conditions générales de la location de voilier ou yacht à moteur avec ou sans skipper**.

### **Demande de Disponibilité**

Vous devez nous envoyer votre demande par écrit avec vos préférences (type de bateau, avec ou sans skipper, période et durée, zone de navigation, base de départ et d'arrivée, nombre de personnes, adultes, enfants). Nous vous répondons sur la disponibilité et le coût de la location. Si vous êtes intéressé nous vous envoyons un formulaire de réservation.

### **Réservations et modes de règlement**

Votre réservation doit être effectuée par écrit et nous être retournée par e-mail, fax ou courrier. Suite à votre réservation et au règlement de votre avance nous vous confirmons votre location et vous adressons un formulaire de renseignement. Ces informations sont importantes pour constituer le contrat et la liste d'équipage vis-à-vis des autorités grecques (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de la carte d'identité ou du passeport). Ces renseignements sont confidentiels et ne seront pas divulgués à d'autres fins que ceux définis ci-dessus.

Un acompte de 50% à la réservation, le solde 4 semaines avant le départ est demandé pour le règlement de la croisière. Le paiement de l'acompte et de la totalité de la croisière implique que le participant accepte l'ensemble de nos termes et conditions.

### **Frais Annexes**

Selon la base embarquement et le type de bateau, il peut être inclus ou non dans le prix de la location des frais annexes (le nettoyage en fin de croisière, la literie, le moteur hors-bord...). Dans ce cas nous vous informerons du coût supplémentaire lors de votre demande d'information.

### **Dépôt de garantie ou caution location sans skipper**

Un dépôt de garantie remboursable est demandé lors de l'embarquement pour couvrir la franchise et doivent être payés en espèces ou par carte de crédit (VISA ou MASTERCARD). Ce dépôt est retourné à la restitution du bateau en cas de non accident ou de dégâts. Le dépôt de garantie varie d'un bateau à l'autre entre 1000 et 3000 euros. Selon le cas il est possible de racheter la franchise

### **Location sans skipper**

Suite à la confirmation, nous vous envoyons le contrat de location à nous retourner signé, accompagné d'une photocopie de la licence de voile ou un permis mer, du skipper principal pour la location sans skipper.

Conformément à la réglementation grecque, deux skippers doivent se trouver à bord, pour la sécurité de l'équipage et du voilier. L'un des skippers doit posséder une licence de voile ou un permis mer, prouvant ses compétences. Le deuxième skipper s'il ne possède pas de licence peut faire une déclaration sur l'honneur à l'embarquement. N'oubliez pas de prendre avec vous les originaux, ils pourront être présentés aux autorités grecques au départ du charter.

### **Location avec skipper**

Vous pouvez aussi choisir de naviguer avec un skipper professionnel et / ou une hôtesse.

Nos skippers sont francophones ou anglophone, ils connaissent la zone de navigation et sont prêt à vous faire participer aux manœuvres à bord du voilier. A l'escale, le skipper vous indiquera les visites possibles et il fera son possible pour vous faciliter la découverte des îles durant votre croisière. Mais il n'est pas chargé de la visite...Il n'a pas la fonction de guide à terre. Les repas du skipper sont pris en charge par le loueur (compter 30 euros par jour).

### **Frais d'annulation pour la location**

Les frais d'annulation sont calculés selon la période entre la date d'annulation et la date de départ :

Pour les réservations annulées 99 jours ou plus avant le départ, 30% de l'acompte est retenu.

Pour les réservations annulées 98-45 jours avant le départ, 50% de l'acompte est retenu.

Pour les réservations annulées 44-0 jours avant le départ, 100% de l'acompte est retenu.

En cas d'annulation de votre part 50 euros par participant, seront retenus pour les frais de secrétariat.

### **Avarie majeure**

Après embarquement et en cas d'avarie imposant l'immobilisation du voilier qui ne serait pas occasionnée par les participants, Escale Yachting accordera le remboursement ou le remplacement des jours perdus, non compris les premières 24 heures d'immobilisation; sont exclues de cette clause les avaries de machines auxiliaires autres que celles de propulsion.



## Termes et Conditions Location avec ou sans skipper - saison 2020

### Assurance et réclamation

Tous les voiliers et membres de l'équipage sont assurés en cas d'accidents et d'avaries graves mais si au cours de la croisière il vous arrive de perdre ou d'endommager quelques choses, vous devez le remplacer ou le rembourser.

Si durant la croisière vous avez rencontré des problèmes et que vous avez des raisons de vous plaindre vous devez immédiatement en informer le secrétariat Escale Yachting.

Conformément à la loi grecque, tous les bateaux sont entièrement assurés (assurance à responsabilité civile): Vous êtes couverts pour les dommages occasionnés sur les autres voiliers par vous et les passagers ainsi que les dommages occasionnés sur votre propre voilier et sur l'équipage. Cette assurance couvre aussi la pollution que vous pouvez occasionner.

Si vous êtes responsable d'un accident et que vous occasionné un dégât sur le yacht loué vous perdez la franchise . Le fait d'enrôler un skipper ne vous dégage pas de votre responsabilité en tant que loueur.

Nous conseillons à chaque participant de contracter une assurance rapatriement.

### Embarquement / Débarquement

En général la location a lieu du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche mais d'autre jour sont aussi possible : Embarquement et Check-in à 17:00 h Débarquements Check-out à 9:00 h, d'autres arrangements peuvent être pris après accord spécial.

**Pour la location sans skipper**, le Check-in, une liste d'inventaire du bateau vous sera donnée que vous devez contrôler. Un responsable sur place se fera un plaisir de vous expliquer les éléments essentiels pour le bon fonctionnement du voilier. N'hésitez pas à lui poser les questions que vous jugerez utile pour la prise en main de votre bateau.

Au retour nous inspectons ensemble le voilier qui doit être rendu propre, avec le plein d'eau et de carburant.

**Pour la location sans skipper**, une fiche d'embarquement sera envoyée à chaque participant avec le nom et le mobile du skipper et du responsable de l'ensemble des croisières. Nous recommandons à chacun de vous, de prendre contact avec Escale Yachting et le skipper afin de vous faire confirmer l'embarquement. Pour des raisons techniques ou à cause de mauvaises conditions météo, Il est possible de modifier l'embarquement et le débarquement dans ce cas nous vous en informerons.

### Documents pour votre séjour

Tous participants à la croisière doit posséder une carte d'identité ou un passeport valide.

Pièces à fournir au départ de la **location sans skipper** pour les autorités grecques :

Le contrat de location en cinq exemplaires signés par vous-même.

Le diplôme du skipper principal et une attestation sur l'honneur indiquant que le deuxième skipper est capable de mener le bateau.

La liste d'équipage (nom, prénom, lieu et date de naissance, nationalité, numéro de passeport ou carte d'identité).

### Itinéraire et météo

Dans l'ensemble le circuit sera respecté, mais pour des raisons techniques ou météorologiques il peut être adapté. Les itinéraires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés ou réduits selon les conditions météorologiques.

Nos voiliers sont tout à fait adaptés à cette zone de navigation. Mais à partir de vent supérieur à force 7, le voilier sera immobilisé. En tout état de cause le skipper devra avant toute chose se préoccuper de la sécurité des passagers et du voilier.

Dans ce cas le skipper trouvera avec l'équipage des activités de remplacement à terre. Aucun remboursement ne pourrait être demandé en cas d'immobilisation du voilier à cause de mauvaises conditions météo. Si pour des raisons techniques le voilier reste immobilisé voir la clause d'avarie majeures.

### Conditions physiques et médicales

Chaque participant à la croisière déclare sur l'honneur être apte à pratiquer la voile et avoir les conditions physiques et morales pour le faire. Tout suivi médical doit être signalé à Escale Yachting au moment de la réservation. Les participants prenant des médicaments ou pouvant se trouver dans une situation particulière nécessitant des soins spécifiques lors de la croisière doivent le signaler aussi au skipper.

### Animaux

Les animaux ne sont pas autorisés à bord, sauf si accord préalable.